

POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DES PETITS INVESTISSEMENTS DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DE LA FILIÈRE ÉQUINE

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE Direction des nouvelles ruralités

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Exploitant individuel

Entreprise individuelle
 EIRL
Nom :
Prénom :
Date de naissance :

Structure sociétaire

Statut juridique : GAEC EARL SCEA
 Autre
Noms, prénoms et date de naissance des associés exploitants :
.....
.....
.....

Adresse complète du siège social de l'exploitation :
.....
.....
.....

Numéro de téléphone fixe : portable :
Courriel :
Numéro de PACAGE :
Numéro SIRET :
Date d'installation : / / Date création entreprise : / /

EXPLOITATION

Activités équines :

Élevage
 Entraînement de chevaux de courses (y compris la prise en pension)
 Débourage, dressage, entraînement des chevaux de sport, de loisir ou pour l'utilisation dans le travail
 Exploitation d'un centre équestre (cours, prise en pension, location pour la promenade ou la randonnée)
 Autre :

Race(s) équine(s) sur l'exploitation :

Main d'oeuvre :

Salarié(e/s) (précisez le nombre) :

Informations complémentaires :

Jeune agriculteur (installation depuis moins de 3 ans)
 Détention du Label EquuRES (préciser le niveau de la certification :)
 En cours de labellisation EquuRES
 Certification Agriculture Biologique
 Achat en commun, précisez le nom du co-acheteur :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Les personnes mentionnées ci-dessus :

- certifient que les informations transmises sont exactes,
- s'engagent à fournir les justificatifs demandés,
- acceptent de respecter le règlement de la politique d'aide aux petits investissements en faveur des entreprises agricoles,
- certifient qu'aucune autre demande d'aide publique n'est sollicitée pour le projet susvisé,
- s'engagent à réaliser le projet subventionné dans un délai de 2 ans après la date de la notification de la subvention et à en solliciter le règlement dans un délai de 3 ans à partir de cette même date.

Fait à

Le

Signature(s) :

COORDONNÉES DU SERVICE INSTRUCTEUR

Département de la Manche
Direction des nouvelles ruralités
50050 Saint-Lô cedex
Tél. : 02 33 05 97 68
annabelle.leborgne@manche.fr